

avis d'incorporation

Le Conseil donne un avis favorable à une demande de sursis d'incorporation

n° 13. Révisé 20.11

présentée au titre de l'article 23 de la loi du 31.3.28 par Jean-Luc MUNIER, do.

(voir journal et réflexions)

municipale à Ludres, Place Ferni, classe 1968, appartenant le G. T. EST de Nancy.

Bonne nuit - sans souci.